

Au municipal : Tempête dans le verre d'eau socialiste

Démision ! À six jours de l'élection du nouveau Conseil municipal, un élu a préféré prendre la porte, et renoncer à son poste de vice-président au sein du bureau du PS.

Cet élu, c'est Michel Zimmermann, en conflit ouvert et public depuis plusieurs mois avec la fraction versoisienne de son parti, le PS, qui n'a pas voulu de lui aux élections communales 2020. Il reste cependant haut-placé du PS genevois.

Désunion de la gauche : bis repetita

L'exercice d'écrire pour un mensuel a souvent des mérites, dont celui de permettre un certain recul à l'auteur de ces lignes, mais aussi des limites. Dans le cas présent, la rupture désormais consommée entre deux clans au Parti Socialiste prendra certainement une signification plus importante selon les résultats à l'élection au Conseil municipal, et au Conseil administratif (1er tour) du 15 mars.

Or, cet article est rédigé peu avant le premier tour en question, aux environs du 11 mars. Ornella Enhas (PS) est-elle en mesure de se maintenir au Conseil administratif ? Les socialistes, peu nombreux au Conseil municipal, se sont-ils

remplumés ou ont-ils perdu des sièges ? Et chez les Verts, avec lesquels ils ne mènent pas campagne ? Il nous faudra attendre le prochain numéro. Reste que la gauche versoisienne apparaît aujourd'hui comme d'autant plus fragmentée.

Michel Zimmermann n'a pas attendu longtemps pour faire savoir sa démission. Dès le début de la séance, au rang des communications du bureau dont il a été vice-président, il a lu son discours. Assis depuis l'estrade, puis, sur demande d'élus socialistes, debout, directement en face des Conseillers municipaux.

Solennel, il épingle plus vite que son ombre : le couple Enhas, avant tout. Ornella Enhas est Conseillère administrative, et Huseyin Enhas est Conseiller municipal. Zimmermann affirme que Huseyin Enhas s'était positionné pour accéder au bureau. Le premier aurait démissionné au second d'y aller, « *confit d'intérêt oblige* ». Puis Zimmermann s'y est présenté, ce qui lui aurait valu l'imitation de ses camarades, y compris de M. et Mme Enhas, qui aurait souhaité un autre.

Le président de la section Rive Droite du PS a également été rhabillé pour l'hiver,

verbalement assigné à « *l'aile droite carriériste* » du parti, dans laquelle Zimmermann place également une bonne majorité du PS de Versoix.

Enfin, M. Zimmermann a dénoncé ce qu'il voit comme une hypocrisie de taille : selon lui, Mme Enhas et les autres conseillers municipaux socialistes auraient bataillé contre l'ouverture de nouvelles places en crèche jusqu'à la fin des négociations... avant de faire volte-face, puis, cette année, de faire campagne en se félicitant de l'ouverture de ces mêmes places.

En guise de réponse, Ornella Enhas a confié « *qu'il assume* » au journaliste de la Tribune de Genève, Xavier Lafargue.

Aucun socialiste – peu importe le banc occupé – n'a répondu, commenté, ou souhaité démentir les propos de M. Zimmermann lors de la séance du Conseil municipal. Nous ne pouvons donc, à ce stade, en dire plus sur leur position.

Trottoir et bande pédestre : un dossier 'mal ficelé' pour certains

Au rang des crédits votés selon l'ordre du jour, l'on

compte 280'000 CHF pour « *l'aménagement de trottoirs sur le chemin du Biolay* ». Comme pointé par certains élus, l'appellation est en fait un brin confuse : si l'un des deux aménagements est bien un trottoir comme communément entendu, l'autre consiste en un « *trottoir avec bordure basse* » fabriqué « *en matière argilo-calcaire* ». Soit à même le sol de la route, ou presque.

C'est ce point qui a chagriné plusieurs élus Verts, dont John Kummer, également président de la commission de l'urbanisme. Contrairement à la formulation du projet effectué par le Conseil administratif, cette commission a scindé son préavis en deux. L'un pour le trottoir, et l'autre pour ce que nous désignerions comme une « *bande pédestre* ». Le premier sous-projet a été recommandé à l'unanimité, l'autre a été refusé à 5 non, 3 oui, et une abstention. Il est à noter que les deux autres commissions consultées, elles, ont recommandé le projet.

Les Verts ont suggéré de renvoyer le projet aux commissions, afin de le repenser : selon eux, il est question de retravailler cette idée de bande pédestre (pas assez sécurisante à leurs yeux pour les piétons, qui risquent de se voir mis en danger par des véhicules profitant de la marge supplémentaire pour se croiser),



ou même de faire de cette demande de crédit deux demandes séparées, afin d'accepter l'un et refuser l'autre.

Pendant, les autres partis versoisiers n'ont pas vu les choses de la même manière. Au PLR, Jean-Marc Leiser a décrit le double projet comme « *attendu par les habitants qui sont dans ce quartier* ». Le trottoir avec bordure basse ? Pour lui, il s'agit « *d'une solution pertinente pour respecter l'écologie, l'environnement* », étant donné que la route en question est située en pleine nature.

Le PDC a abondé en ce sens. M. Ricci défend un projet qui permet d'éviter l'alternative actuelle : que les marcheurs se promènent sur l'actuelle bande herbeuse, plus praticable et propice à d'autres dangers, plus importants selon lui. Huseyin Enhas (PS) a indiqué que le PS « *va soutenir ce projet, qui respecte la sécurité des piétons* ».

Un renvoi du projet en commission a été refusé par une grande majorité des élus (seulement 8 votes favorables). Quant au crédit de 280'000 CHF, il a été émis tel quel.

En bref...
Un demi-million de franc a été alloué pour la réfection de trois aires de jeux : au parc de l'école Adrien-Lachenal, au parc de Versoix-la Ville, tous deux en 2020, puis, en 2021, au Centre Sportif de Versoix (dit CSV).
55'000 CHF ont été attribués à l'entretien des filtres à sable de la piscine du CSV, 14 ans après son installation.
Un peu plus d'un million de franc de crédits ont été votés pour réaliser les travaux prévus sur les bâtiments gérés par la commune (crédits dits de « *travaux grâce* »), dont 270'000 CHF – la plus large tranche individuelle – pour l'école Adrien-Lachenal.

Texte et photos : Yann Aicher

Versoix vit au ralenti avec le coronavirus

De nombreux événements sont annulés en raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus en Suisse. Sur Versoix en particulier, certains grands événements comme le Festicoc sont passés à la trappe, mais aussi de nombreux événements culturels en plus petit comité.

Pas de 16ème édition du Festicoc pour 2020.

La décision d'annuler ce rendez-vous printanier a été prise assez rapidement dès l'arrivée des premiers cas en Suisse. « *Plus on attend pour prendre la décision, plus les frais sont engagés par les artisans pour venir* », explique Alex Goldenberg, chef de service des sports et manifestations. C'est après consultation du médecin cantonal, de l'OFSP et des chocolatiers invités que la décision finale a été prise.

Sur le moment, l'annulation du Festicoc n'était pas obligatoire, mais les mesures prises par la suite l'ont rendue plus que nécessaire. En décidant rapidement, les conséquences économiques ont été limitées, puisque moins de frais ont été engagés.

La prochaine édition en 2021 n'est pas compromise.

Les mesures prises dès le 13 mars par le Conseil Fédéral ont d'autre part mis en pause toute l'activité associative versoisienne. Plus aucune manifestation, marché, concert, etc. n'est autorisé pour l'instant (au 18 mars 2020). Ces ordonnances ne laissent

pas de marge de manœuvre à la Commune. Heureusement, la gravité de la situation a été comprise par les associations. « *La plupart des clubs ont stoppé leur activités de leur propre initiatives* », relève Alex Goldenberg.

Le Boléro, lieu culturel, n'échappe lui non plus à la pandémie. Toute activité est suspendue et reportée jusqu'à nouvel ordre. L'exposition Antoine & Consuelo de Saint Exupéry reste néanmoins en place bien que fermée (un démontage de l'installation demanderait l'intervention de plusieurs personnes dans une proximité non compatible avec les recommandations sanitaires en vigueur) et sera ouverte dès que possible afin que les personnes n'ayant pas encore eu l'occasion d'en profiter puisse le faire en toute sécurité. D'autre part, l'affichage concernant les œufs Fabergé programmé dans le hall est maintenu. Les habitants sont appelés à en profiter en respectant les normes émises par l'OFSP.

De plus, afin d'éviter de mettre la culture en quarantaine et parce que la bibliothèque est fermée, une autre initiative a été mise en place : le Livre Service. Vous trouverez désormais dans les 3 drouveries cabines téléphoniques sur Versoix (en haut de la rampe de la Gare, à l'angle de la route de Sauvigny et de la route Suisse et au chemin de Pont-Céard sous le pont ferroviaire) un lieu d'échange de livres. De par sa taille, la cabine ne permet l'accès



que d'une personne à la fois, parfait pour une distance sociale exemplaire. Bien entendu, cela va de paire avec une attention particulière qui doit être portée au lavage des mains.

Les interdictions dureront en tout cas jusqu'à fin avril, voire au-delà si les ordonnances de la Confédération le demandent. Cette période sombre finira sûrement avec l'arrivée de l'été et de ses beaux jours, mais il faudra encore être patient quelques semaines.

Valentine Curvoia
Laura Morales Vega



Le coronavirus tue aussi nos entreprises

Le coronavirus ne tue pas que les gens ; il tue aussi nos entreprises

Nous traversons une période exceptionnelle et sans précédent dans l'histoire.

Depuis le 17 mars, le Conseil Fédéral recommande à tous de rester à la maison.

Les commerces non essentiels sont fermés.

Cette mesure s'impose, certes, mais ses conséquences sont terribles pour tous les entrepreneurs du pays.

Or les moyens mis aujourd'hui à la disposition des entreprises pour traverser cette crise n'ont pas été conçus pour gérer un cataclysme d'une telle ampleur :

- Seul le paiement des salaires d'une partie des salariés est garanti, pas celui de leur employeur (ni de leur conjoint travaillant dans l'entreprise)
- Il est proposé aux entreprises de s'endetter à taux 0% pour financer le reste des salaires ainsi que les charges courantes (loyers, charges sociales, etc.). Pour combien de temps ? Que se passera-t-il lorsque l'argent emprunté sera épuisé ?
- Mais surtout, comment relancer ensuite l'économie avec des entreprises criblées de dettes ?

Quelle sera la configuration de notre pays si les PME qui

représentent 99% des entreprises en Suisse et 70% des emplois venaient à fermer ou faire faillite dans les prochains mois ?

Personne (entreprises ou citoyens) ne doit rester au bord du chemin. C'est l'intérêt du pays tout entier.

L'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale, basée à Versoix) demande qu'un plan exceptionnel de soutien aux entreprises soit mis en place.

Des propositions concrètes dans ce sens ont été adressées ce jour aux principaux décideurs de notre pays :

- L'extension du système de la réduction des horaires de travail aux indépendants, aux dirigeants et leurs conjoints, aux salariés en CDD ou à horaire variable et aux apprentis. Actuellement ils n'y ont pas droit. Or tous ont des familles à nourrir, des charges à payer, etc. Que se passera-t-il lorsque cette partie de la population sans salaire aura faim ? Pour rappel, la plupart de ces personnes n'ont pas droit au chômage mais y cotisent.
- La suspension – temporaire – des cotisations sociales, des assurances et des charges fiscales afin d'éviter les démarches inutiles de recouvrement. L'Etat se substituant et garantissant ainsi les prestations notamment de santé pendant toute la durée de la pandémie.

C'est un investissement sur l'avenir.

A ce jour personne ne sait combien de temps cette situation va durer.

La survie de nos entreprises est en jeu. La reprise aussi.

Sandrine de Normel
Présidente

Ce courrier a été envoyé ce jour à :

- SECO - Secrétariat d'état à l'économie - Madame Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
- FER - SAJEC - Service d'Assistance Juridique et Conseils
- DEFR - Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche - Monsieur Guy Parmelin
- DUES - Département de la Sécurité, de l'Emploi et de la Santé - Monsieur Mauro Poggia
- CCGC - Caisse Cantonale Genevoise de Chômage - Monsieur Philippe Dessaux
- DDE - Département du Développement Economique - Monsieur Pierre Maudet
- Mairie de Versoix - Monsieur Patrick Malek-Asghar

Vous avez payé votre cotisation, MERCI
Mais peut-être avez-vous oublié le numéro de notre CCP
ou de notre IBAN! Alors les voici:
CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3